

Vos questions / nos réponses

# Arrêt de la cocaïne

Par [Nico97414](#) Postée le 28/07/2025 15:49

Quel traitement de substitution pour la cocaïne

---

**Mise en ligne le 30/07/2025**

Bonjour,

Il n'existe pas de traitement de substitution à proprement parler, en ce qui concerne l'addiction à la cocaïne.

Il s'agit toutefois d'une dépendance qui, en fonction du contexte, donne lieu à une prise en charge médicale et un soutien psychologique.

Un médecin addictologue, après évaluation de l'ancienneté et des habitudes de consommation, du niveau de dépendance et du contexte peut proposer une médication, au cas par cas.

La médication est envisagée pour limiter les conséquences de l'addiction (troubles anxieux, dépressifs, etc.) et du sevrage notamment le craving (envie irrésistible de consommer). C'est aussi en tenant compte de la spécificité de l'individu et de son parcours, que lui sera proposée une prise en charge personnalisée.

Par ailleurs, un accompagnement psychologique complète le suivi en vue de mieux cerner le profil de l'utilisateur, son rapport au produit, son parcours de vie, ses vulnérabilités, etc. pour établir une stratégie d'accompagnement.

Pour plus d'informations sur les manifestations du sevrage, vous trouverez en bas de page un lien vers notre fiche produit « cocaïne »

Si vous souhaitez faire le point sur vos usages avec des professionnels en addictologie, sachez que des prises en charge sont possibles au travers de consultations régulières, sans hospitalisation.

Celles-ci sont confidentielles, gratuites et individuelles. Elles ont lieu au sein de Centres de Soins d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA). Médecin addictologue, psychologue, infirmier accueillent toute personne désireuse de gérer, réduire, arrêter des consommations ou consolider un sevrage.

Dans l'hypothèse où vous seriez intéressé, nous vous avons transmis les coordonnées d'un CSAPA dans votre ville en bas de réponse. Nous y avons ajouté notre rubrique "adresses utiles" si vous préférez faire une recherche dans un autre lieu. Il vous suffira d'y indiquer la ville et de sélectionner "sevrage ambulatoire".

En attendant, si vous avez le souhait de faire un point plus précis sur cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv**

---

### **[Kaz'Oté : CSAPA](#)**

7 bis chemin Pavé  
**97460 SAINT PAUL**

**Tél :** 02 62 45 26 55

**Site web :** [reseau.ote.monsite-orange.fr](http://reseau.ote.monsite-orange.fr)

**Accueil du public :** Lundi de 9h à 12h30 - du mardi au vendredi de 9h à 17h00

**Substitution :** Suivi-prescription et délivrance de traitement de substitution aux opiacés : sur indication médicale.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans.

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Fiche sur la cocaïne](#)
- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)